

GENIE CIVIL DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATION

Cette formation apporte une culture « génie civil » pour le personnel en charge du suivi des travaux d'infrastructures, spécifiques au déploiement, de la fibre optique.

■ Objectifs opérationnels

- Suivre la réalisation et la conformité des travaux d'infrastructures spécifiques au déploiement de la fibre optique
- Gérer les interventions dans l'environnement urbain
- Intervenir aux points clés de la réalisation des ouvrages

■ Public Concerné

- Responsables de chantier infrastructure fibre optique
- Surveillants de travaux

🕒 Durée

14.00 Heures 2 Jours

■ Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

■ Parcours pédagogique

Intervenants d'un marché

- MOA
- MOE
- AMOA
- CSPS

Evaluation environnementale d'un projet, démarche ERC

Travaux sans tranchées

- Forage horizontal non guidé, guidé
- Fonçage
- Forage dirigé

Infrastructures opérateurs

- Fourreaux LST, fourreaux PEHD: nomenclature
- Règles de pose
- Peignes, étriers
- Types de chambres, béton, composites (type L,K...A,B...) sécurisées.... distances entre chambres
- Cadres et tampons de chambre, les classes de fonte de voirie
- Masques de chambres
- Mandrinage des alvéoles en vue de la réception

Mise en œuvre de la FO par soufflage, poussage

- Règles de voisinage entre réseaux

Fibre en aérien

- Pose de poteaux
- Armements

Tranchées traditionnelles

- Amiante et HAP dans les revêtements routiers
- Ouverture à la minipelle
- Ouverture à la trancheuse
- Mini tranchées et micro tranchées, la réglementation
- Gestion des déchets de chantier (classification des sites de stockage ou de traitement des déchets)

Matériaux utilisés en remblai de tranchées

- Nouvelle classification GTR des matériaux (norme NF-EN 16907)
- Matériaux recyclés

- Compactage, les objectifs de compactage (essai proctor, essai de portance)
- Rédaction du CCTP avec les contrôles obligatoires (prestataires COFRAC)
- Récolement xyz des ouvrages

Structures de chaussées

- Règlement de voirie
- Réfection des différentes structures
- Structures souples
- Structures semi rigides
- Chaussées à structure bitumineuse
- Réfection des différents revêtements : bitumineux, pavés, asphaltes, béton désactivé... marquage au sol

Réception des travaux, CCTP, DOE

- Caractère contradictoire de la réception des travaux
- Objectifs fixés par le CCTP
- Traçabilité, DOE

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'études de cas et de partages d'expériences.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur spécialisé eau et assainissement.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com